



ANDERNOS-LES-BAINS

LES PÊCHEURS PLAISANCIERS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans le respect et l'éthique de la pêche récréative

Le président Barbouteau a réuni ses troupes, vendredi dernier, dans la salle du Broustic pour la traditionnelle assemblée générale.

Créée en 2004, l'Association des Pêcheurs Plaisanciers d'Andernos a pour but de réunir des pêcheurs, plaisanciers, propriétaires de bateaux, appelés "Capitaines" et des amateurs de pêche à la ligne sur le Bassin et en mer, ne possédant pas de bateau, et appelés "Equipiers, qu'ils soient confirmés ou débutants.

L'association organise une cinquantaine de sorties de pêche par saison pour ses adhérents. Chaque bateau embarque d'un à trois équipiers lors des sorties.

Cette solution appelée "cobaturation" limite l'impact sur l'environnement, aspect primordial de l'association, qui par ailleurs, fait partie de la CAUB'ARC, dont l'objet est d'améliorer le fonctionnement des écosystèmes sur le Bassin.

L'APPA forme et informe ses adhérents, afin de promouvoir le respect et l'éthique de la pêche récréative, les modes de pêche, les espèces autorisées, et les tailles minimales des poissons conservés à bord, uniquement pour la consommation familiale.

Après les rapports moraux et financiers habituels, Guy Barbouteau a rappelé les principes de l'association : « Le respect des règles de sécurité, de la préservation de l'environnement, de la bienveillance et de la convivialité entre tous, et l'absence de compétitions entre nous ! »

L'adhésion à l'association est très demandée, puisqu'actuellement, une liste d'attente a été constituée.



L'APPA, qui avait besoin d'un local, s'est vue dotée par la municipalité de la cabane 55 au port ostréicole, en Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT).

Enfin le président a rappelé qu'en février dernier, au cours d'une AG extraordinaire, il avait présenté aux 83 membres présents, qui l'ont approuvé à l'unanimité, un projet d'adhésion à la Fédération

Française des Pêcheurs Plaisanciers, pour appuyer cette fédération dans la défense de la pêche récréative en France et en Europe.